

Adresse du relevé :

Immeuble
12, rue Béranger
MALKOFF (Hauts de Seine)

LOT N°77

Dossier : RG17-102

Mesurage : GR

Date du mesurage : Octobre 2017

ATTESTATION DE SUPERFICIES (conforme à la loi N° 96-1107 du 18 décembre 1996 dite loi CARREZ visant à l'amélioration de la protection des acquéreurs de lots de copropriété).

H.S.P. = Hauteur Sous Plafond

Niveau	Désignation	SUPERFICIE "Loi Carrez"	Superficie annexe	
			Type de superficie	Superficie
Rez-de-chaussée	Local commercial	64.9 m²	Embrasures murs, surface non close	1.3 m²

RGéo Conseil - société par actions simplifiée unipersonnelle

a réalisé la présente mission afin de procéder au mesurage de la partie privative du bien ci-dessus désigné en vue de reporter sa superficie dans un compromis de vente.

Dans ce cadre et compte tenu de la consistance du bien objet de la présente au jour du mesurage, le calcul de la superficie selon le décret N° 97-532 du 23 mai 1997 figure en fin du présent certificat.

rappel : art. 4-1 : La superficie de la partie privative d'un lot ou d'une fraction de lot mentionnée à l'article 46 de la loi du 10 juillet 1965 est la superficie des planchers des locaux clos et couverts après déduction des surfaces occupées par les murs, cloisons, marches et cages d'escalier, gaines, embrasures de portes et de fenêtres.

Il n'est pas tenu compte des planchers des locaux d'une hauteur inférieure à 1,80m.

- Sont considérées comme annexes les surfaces exclues par le décret à savoir : Caves, garages, emplacements de stationnements, lots ou fractions de lots d'une superficie inférieure à 8 m².

Les cotes permettant le calcul de ces superficies ont été prises sur les parties accessibles et visibles sans sondage destructif.

Documents analysés:

- RCP établi le 28/04/1960 par L'Etude LAHAUSSOIS, Notaires associés à Montrouge 92120.

Fait à Montrouge le : 13/10/2017

RGéo Conseil - SASU

d'après relevés effectués en octobre 2017

75, avenue Henri Ginoux - 92120 PARIS

Tel : 09 83 23 38 36 - Port : 06 20 12 49 76